

ADT
ATO.

AGENCE DE
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ASBL
POUR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

AGENTSCHAP VOOR
TERRITORIALE ONTWIKKELING vzw
VOOR HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

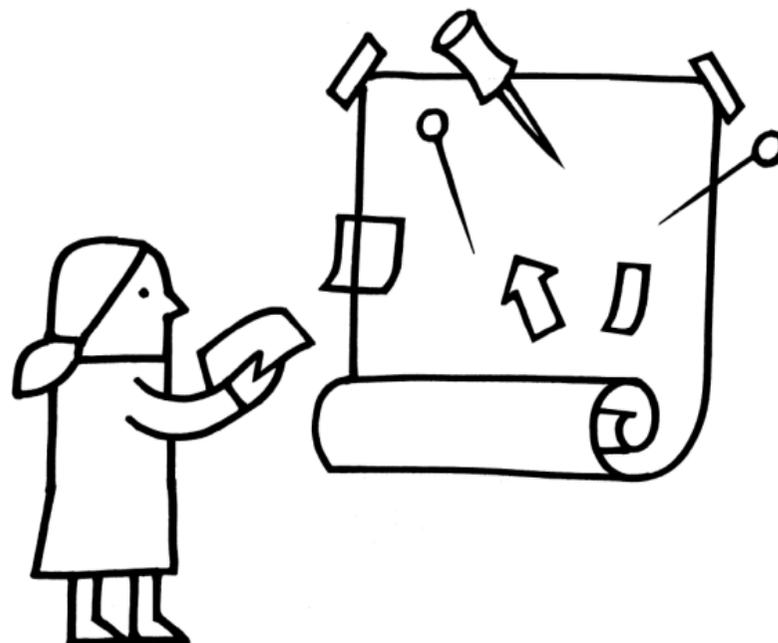
Agence de développement et
d'urbanisme de Lille Métropole
29 mars 2012



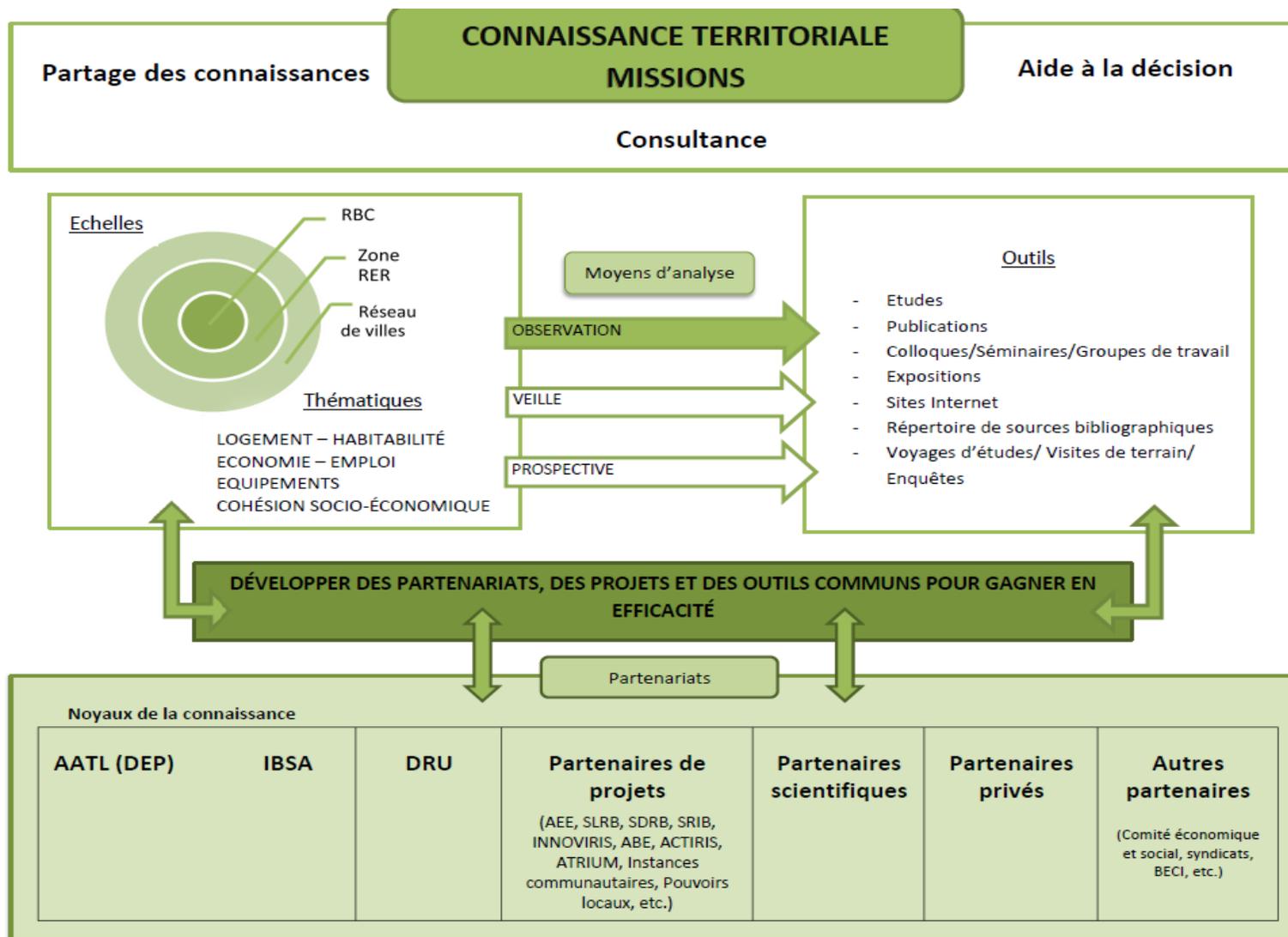
Le plan régional **de développement durable** de la Région de Bruxelles-Capitale : mode d'emploi

Qui sommes-nous?

- Partager les connaissances en apportant et en échangeant des informations
- Accompagner les pouvoirs publics (« consultance »)
- Assurer le suivi du développement des zones stratégiques régionales
- Opérationnaliser les grands projets urbains à vocation régionale
- Aider les pouvoirs publics à prendre des décisions



La connaissance territoriale : un nouveau métier à Bruxelles

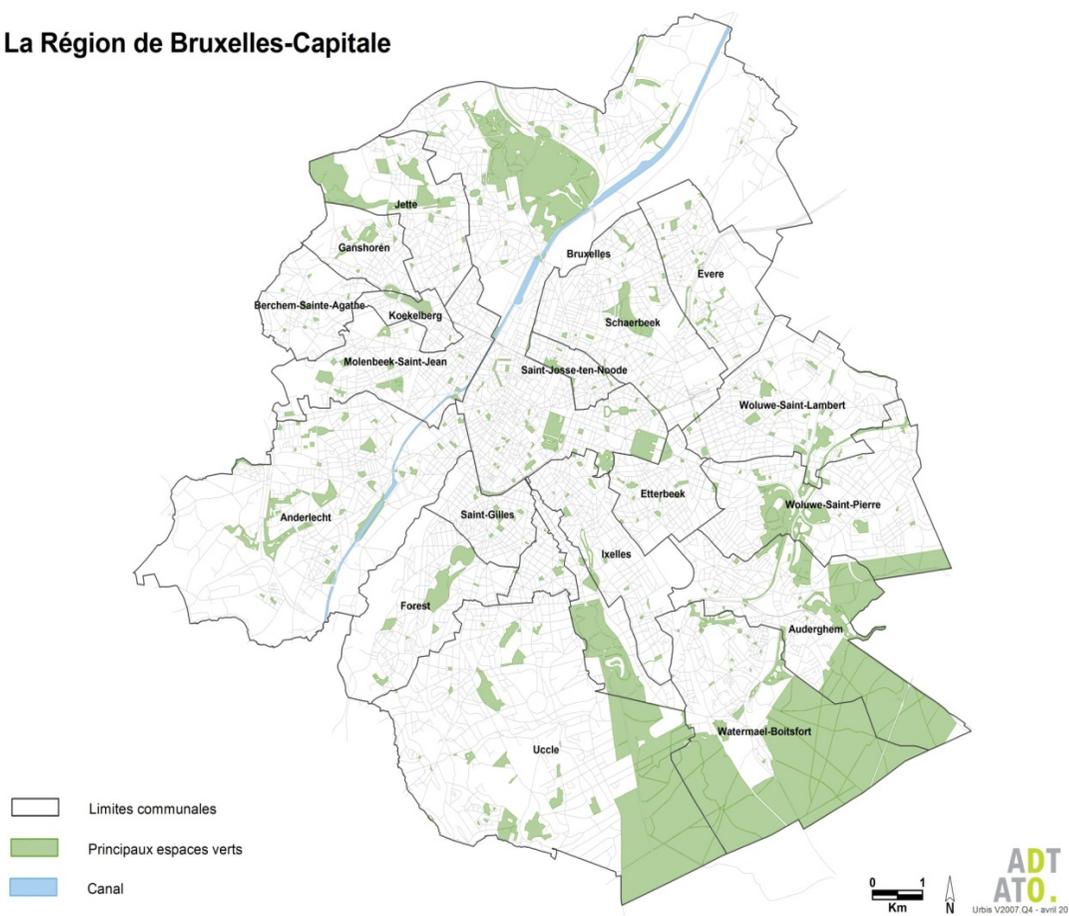


La Région de Bruxelles-Capitale

Quelques chiffres

- 161,4 km²
→ 0,53% de la Belgique
- 1.088.134 habitants
→ 10% de la Belgique
- 19 communes
- 7.045 hab./km²
 - 21.196 hab./km² à Paris
 - 16.095 hab./km² à Barcelone
 - 6.512 hab./km² à Lille
 - 4.978 hab./km² à Londres
 - 3.942 hab./km² à Berlin
 - 3.561 hab./km² à Amsterdam
 - 2.149 hab./km² à Rome

La Région de Bruxelles-Capitale



Les plans stratégiques

1991 - Les plans inscrits dans le CoBAT

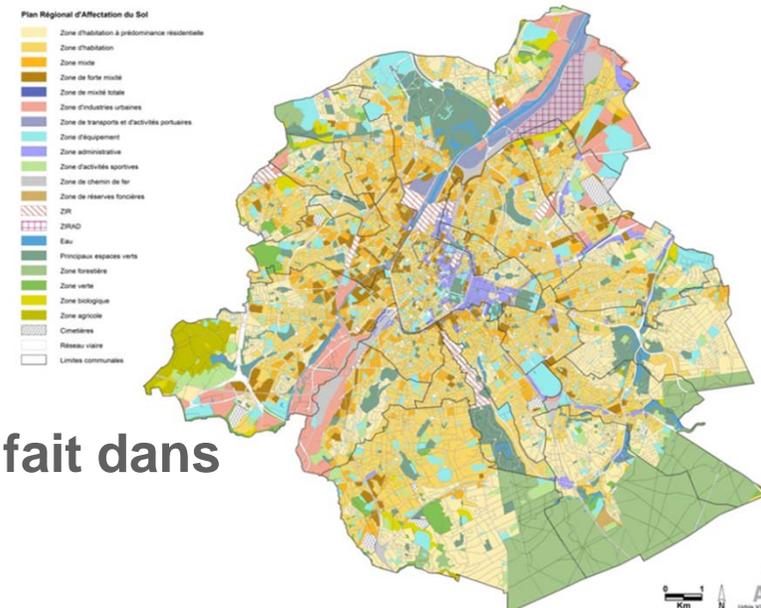
Le CoBAT institue un certain nombre d'outils urbanistiques destinés à régir et encadrer la matière de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (niveau régional et communal) :

Les **plans de développement** : PRD et PCD
= valeur **indicative** contraignants pour les pouvoirs publics (Gouvernement, administrations, pararégionaux, communes,...)

Les **plans d'affectation des sols** : PRAS et PPAS
= valeur **réglementaire**

Les **règlements d'urbanisme** : RRU et RCU
= valeur **réglementaire**

La traduction des plans stratégiques se fait dans les plans réglementaires



CoBAT: le contenu obligatoire du PRD

Art. 17. « Le plan régional de développement constitue un instrument de planification globale du développement régional dans le cadre du développement durable ».

Il détermine :

- les objectifs généraux et sectoriels ainsi que les priorités de développement
- les moyens à mettre en œuvre
- la détermination des zones d'intervention prioritaire
- les modifications à apporter aux dispositions normatives, plans et programmes



1995 : le premier PRD

Répond aux problèmes de déstructuration de la ville et de déclin du centre

Veut stabiliser la population, voire la faire croître

Concentre les investissements publics

Opérationnalise les objectifs (par ex : programmation des besoins en logements sur 15 ans)

= l'**élément fondateur** de la création de la Région

PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 1 GEWESTELIJK ONTWIKKELINGSPLAN 1

Planification stratégique

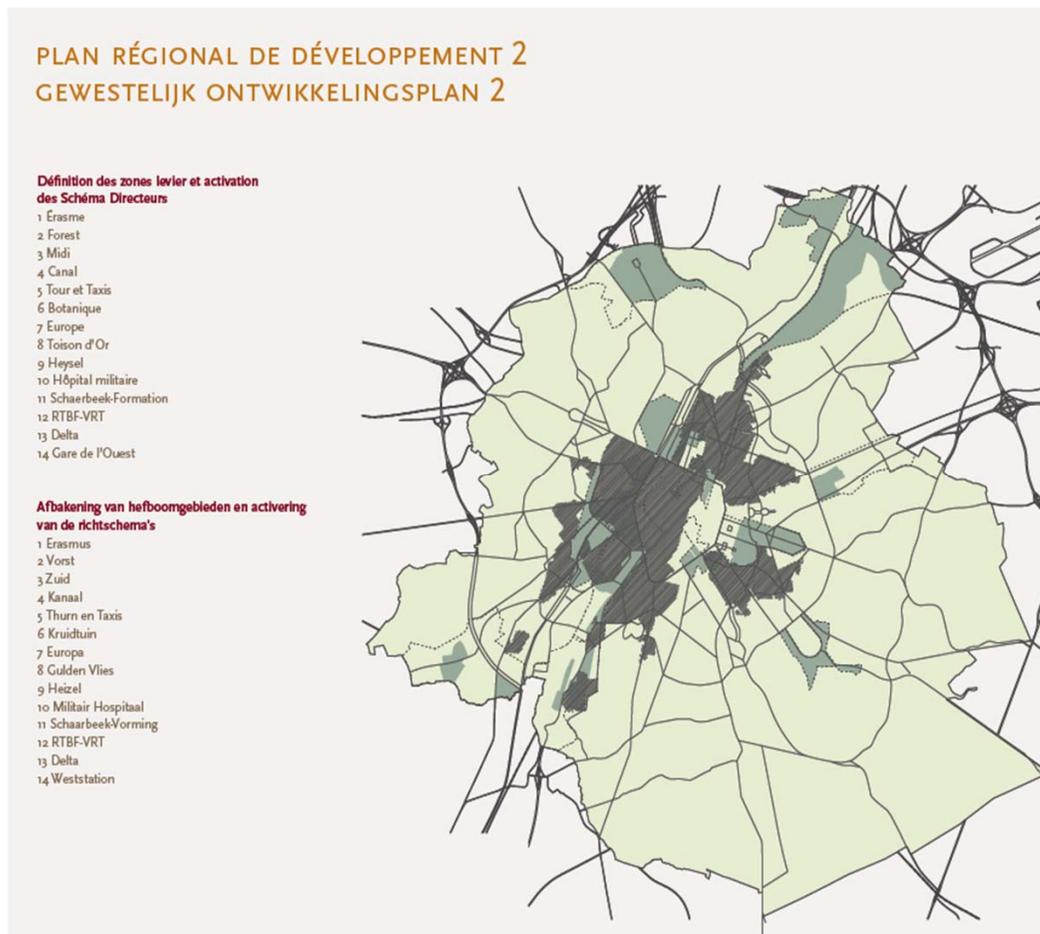
- Assurer une protection renforcée du logement
- Permettre la modernisation du tissu économique
- Appuyer la transformation du tissu industriel
- Renforcer la centralité métropolitaine
- Arrêter la diffusion du bureau
- Structurer l'espace de la région autour de l'axe du canal
- Valoriser les équipements ayant un impact sur la vie économique
- Gérer la mobilité à l'échelle de la région
- Renforcer l'identité de la ville
- Se doter de projets culturels dynamiques

Strategisch plan

- Zorgen voor een versterkte bescherming van de huisvesting
- De modernisering van het economisch weefsel mogelijk maken
- Ondersteuning van de veranderingen van het industrieel weefsel
- Versterking van het grotstedeijk centraal karakter
- Stopzetting van de verspreiding van kantoren
- Structurering van de ruimte van het gewest rond de as van het kanaal
- Opwaardering van de uitrustingen met een weerslag op de economie
- Beheer van de mobiliteit op gewestelijk niveau
- Versterking van de stadsidentiteit
- Ontwikkelen van dynamische culturele projecten



2002: le deuxième PRD



Met en évidence le développement nécessaire de grandes zones (Tour & Taxis, Josaphat, Delta,...)

Texte peu stratégique, catalogue d'intentions et consensuel

= ce que l'on ne veut **pas** faire pour le PRDD

Conclusions

- Intérêt pour toutes les thématiques
- Projet de ville cohérent
- Pas seulement un plan d'aménagement
- Planification socio-économique et spatiale



Le Plan Régional de Développement Durable

Utilité d'élaborer le PRDD

1. Outil de pilotage de l'action publique dans la Région
(sorte de plan d'entreprise)
2. Définir une vision du futur souhaitable
(diagnostic et démarche prospective)
3. Comment la concrétiser
(définition d'objectifs)
4. Quel chemin parcourir pour y arriver
(établissement de mesures opérationnelles)



Le Plan Régional de Développement Durable

Ce que doit être le PRDD

Plan stratégique

Intégration des Plans et des outils existants

Vision transversale claire

Amélioration de la gouvernance

Prise en compte du niveau métropolitain

Plan marketing

Réponse aux nouveaux défis

Hierarchiser les objectifs

Actions concrètes pour les objectifs

Objectifs à MT (2020) et à LT (2040)



Le Plan Régional de Développement Durable

Répondre aux nouveaux défis

Essor démographique et rajeunissement de la population

Emploi, la formation et enseignement

Dualisation sociale et pauvreté

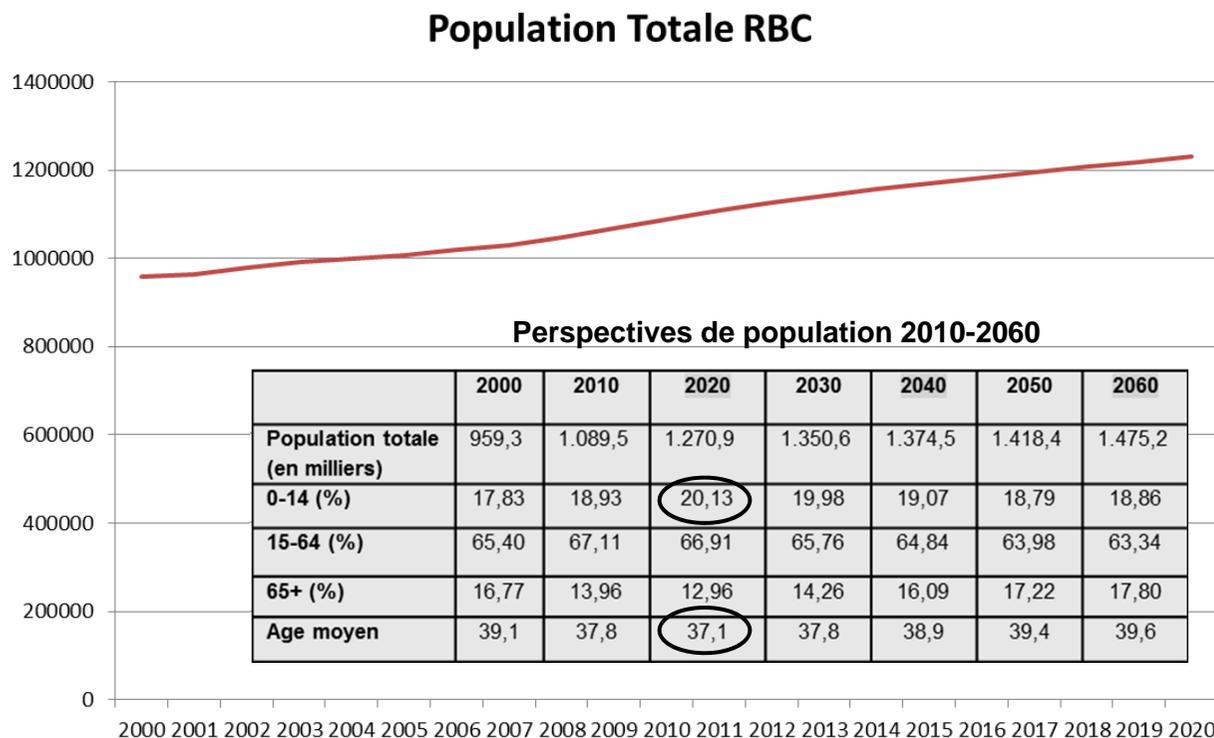
Environnement

Internationalisation

→ PRDD se penche également sur des **matières communautaires**



La question de l'essor démographique



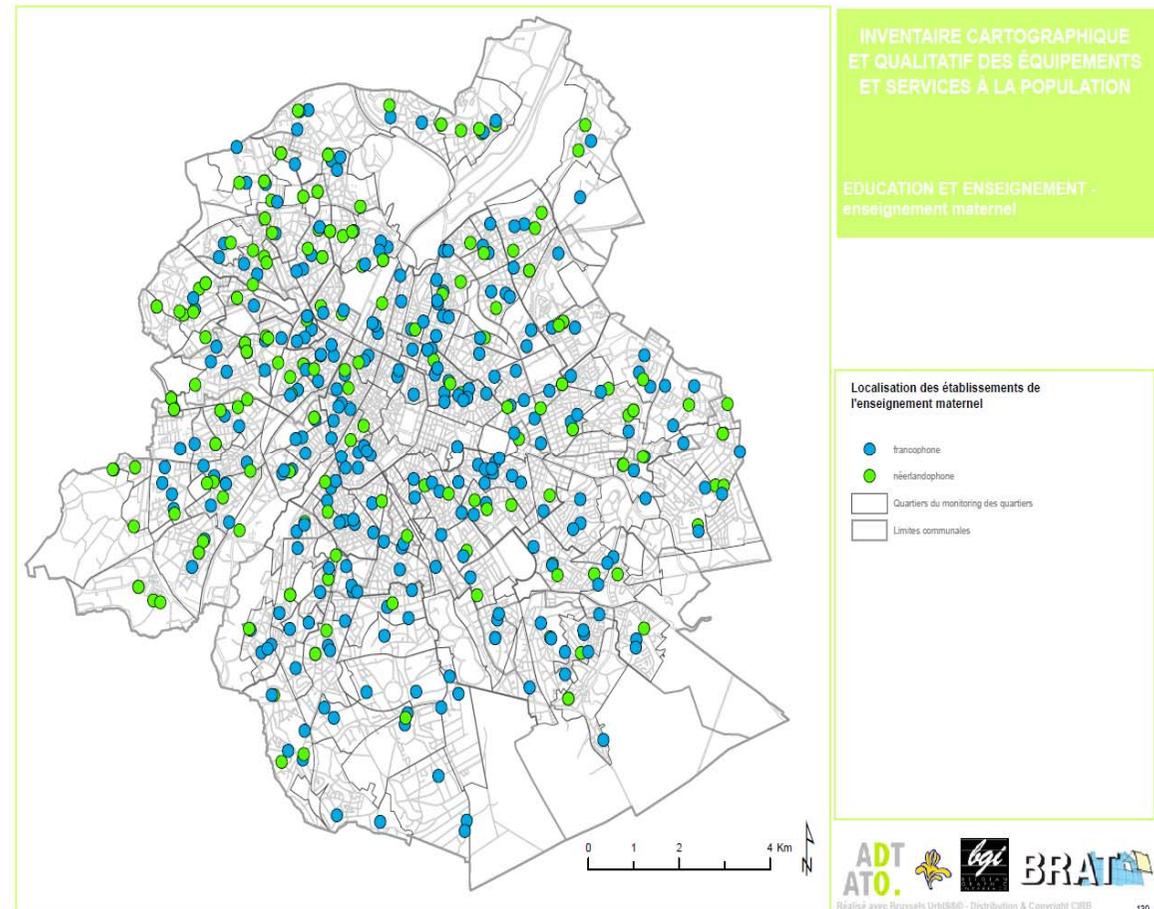
A l'horizon 2020, la population va augmenter de près de 18.000 habitants par an (chiffres bureau du plan)

Population de plus en plus jeune et de plus en plus âgées :

- croissance de la natalité
- flux entrants et sortants (migrations intérieures et internationales)

Créer des nouvelles places dans les écoles

- **analyser** l'adéquation entre l'offre scolaire (secteurs maternel, primaire et secondaire) et la demande
- **identifier** les quartiers déficitaires où devront être en priorité créées des places supplémentaires
- **évaluer** les potentialités foncières de la Région



Créer des nouvelles places dans les écoles

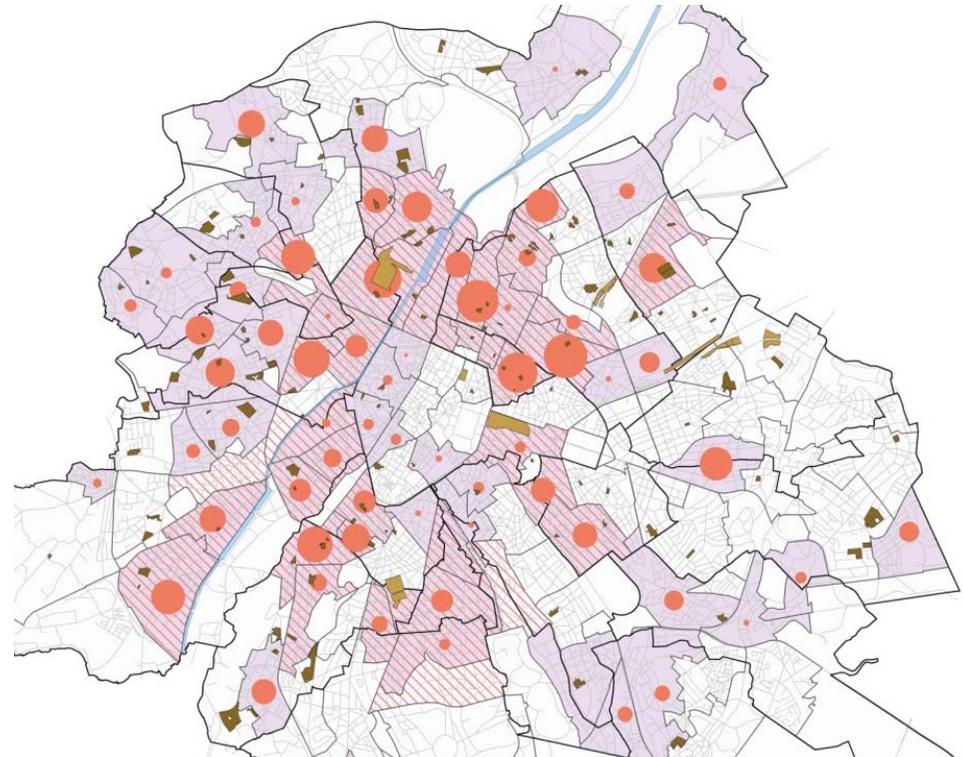
Mieux planifier la production d'équipements scolaires en particulier dans les quartiers déficitaires en mobilisant les réserves foncières disponibles

Quantitativement

→ Près de 40.000 places à créer d'ici 2020, dont 11.000 déjà programmées

Au niveau territorial

→ Quartiers d'investissement prioritaire

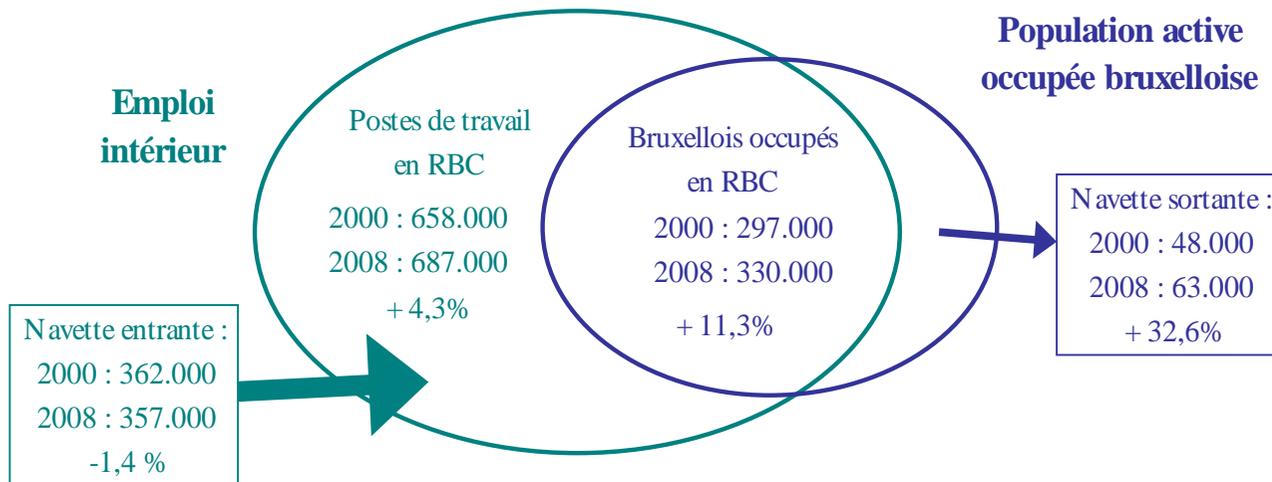


Les défis pour Bruxelles

Une économie au service des Bruxellois

Bruxelles est une ville riche, mais sa population est globalement pauvre

- Troisième plus riche région d'Europe
- 22% de chômage, 33% chez les jeunes
- 60% des emplois bruxellois sont occupés par des navetteurs



**Il faut créer
20.000 emplois
par an, en
priorité pour les
Bruxellois**



Projet de PRDD: exemple d'action

Soutenir les secteurs économiques porteurs d'emplois

- Fonctions de métropole et de capitale fédérale et internationale (MICE, tourisme et loisir, secteurs créatifs, fonction publique, etc.)
- Dimension urbaine et régionale de la ville (soin de santé, commerce, technologie de l'information et de la communication, etc.)
- Proximité lié à la dynamique des quartiers (services d'aide aux personnes, commerce de proximité, etc.)

ADT
ATO.

Projet de PRDD: exemple d'action

Soutenir les secteurs économiques porteurs d'emplois

Economie de proximité

Tourisme & loisirs

Secteur vert

Secteur public

Fonction internationale

Secteur financier

Culture

Economie sociale et non-marchande

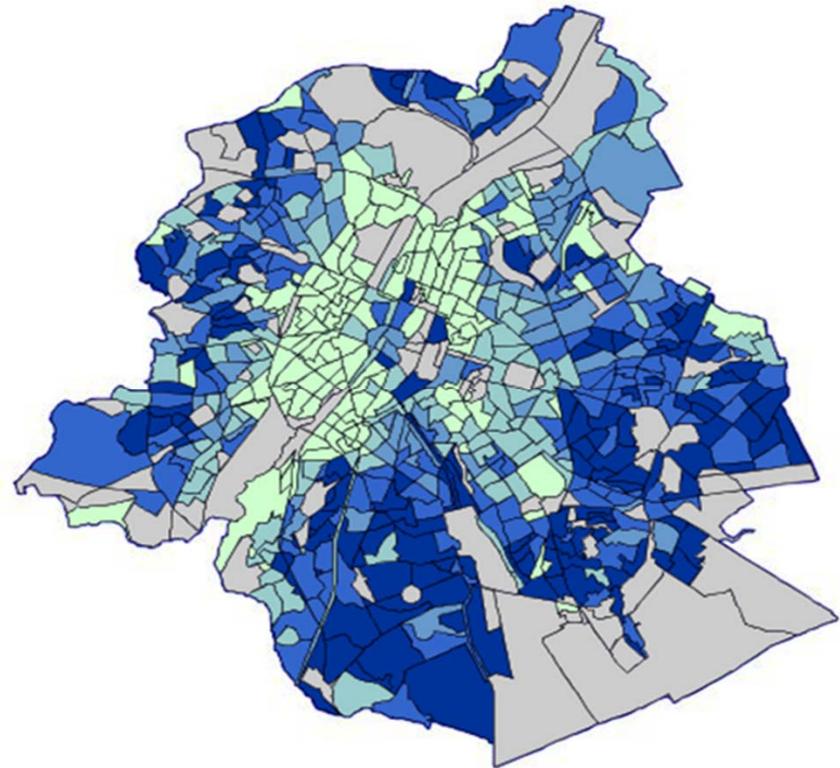
Santé et biotechnologie



Faire face à la dualisation sociale

- Les problèmes socio-économiques se concentrent dans certains quartiers centraux de la ville (pauvreté, chômage, éducation, sécurité, qualité de l'habitat, ...)
- Certains outils existent (Contrats de quartier durable, outils fiscaux, primes à la rénovation,...)

Revenu moyen par habitant en 2005 (euro)

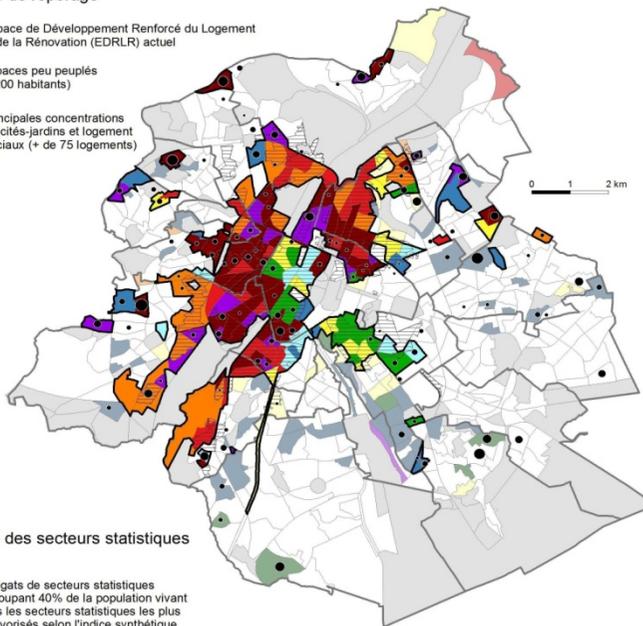


Définir une « Zone de revitalisation urbaine »

Classification des secteurs statistiques en vue de la délimitation des zones défavorisées de la Région de Bruxelles-Capitale

Eléments de repérage

-  Espace de Développement Renforcé du Logement et de la Rénovation (EDRLR) actuel
-  espaces peu peuplés (<200 habitants)
-  principales concentrations de cités-jardins et logement sociaux (+ de 75 logements)



Typologie des secteurs statistiques

-  agrégats de secteurs statistiques regroupant 40% de la population vivant dans les secteurs statistiques les plus défavorisés selon l'indice synthétique

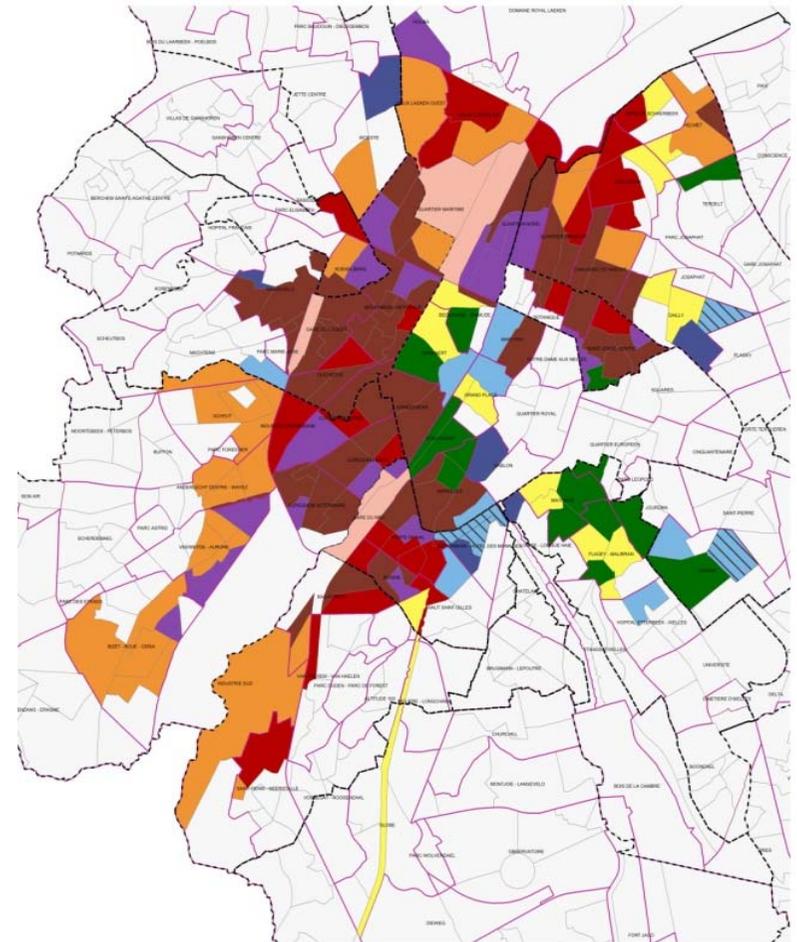
	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	Type 7	Type 8
40% de la population bruxelloise vivant dans un secteur statistique classé défavorablement sur l'indice synthétique de précarité	<input checked="" type="checkbox"/>							
du marché du travail	<input checked="" type="checkbox"/>							
30% de la population bruxelloise vivant dans un secteur statistique classé défavorablement sur le plan ...	<input checked="" type="checkbox"/>							
de la qualité de l'habitat	<input checked="" type="checkbox"/>							

Travailler sur les territoires suivant leurs caractéristiques et leurs problématiques (résidentielle, socioéconomique, culturelle,...)

L'ADT a pour mission d'évaluer la pertinence du périmètre de la future ZRU

Définir une « Zone de revitalisation urbaine »

- Inscrire la ZRU dans le PRDD
- Recalculer la Dotation générale aux Communes
- Définir de nouveaux programmes de revitalisation urbaine
- Revoir le cadre réglementaire
- Evaluer les indicateurs de précarité et actualiser les données
- ...



Améliorer la qualité environnementale de la ville

Lutter contre le réchauffement et s'adapter au changement

L'augmentation des émissions de gaz à effet de serre due à l'activité humaine a changé la composition de l'atmosphère et a modifié l'équilibre naturel du climat.

Les principales sources d'émissions polluantes à Bruxelles

- 70% des émissions proviennent du chauffage des bâtiments (bureaux et logements).
- 19% des émissions proviennent du transport.
- 6% des émissions proviennent des incinérateurs et stations d'épuration de Bruxelles
 - Faire de Bruxelles la « Capitale verte » de l'Union européenne en 2014
 - Bruxelles doit réduire de 30% ses gaz à effet de serre pour 2025



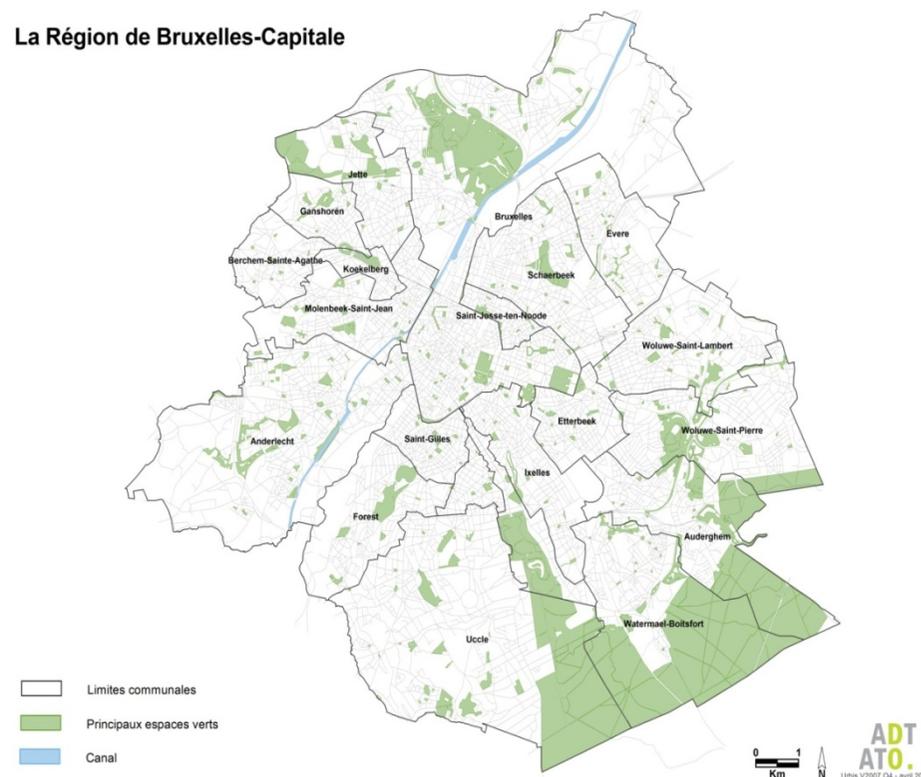
Les défis pour Bruxelles

Améliorer la qualité environnementale de la ville

Bruxelles est une ville d'espaces verts (15% de la Région), mais avec des grandes disparités entre les communes



La Région de Bruxelles-Capitale



Améliorer la qualité environnementale de la ville

Favoriser les modes de déplacement les moins polluants grâce au développement des transports en commun



Soutenir la mise en œuvre des engagements de la STIB (IRIS 2 et nouveau contrat de gestion) :

- extension de lignes de tram
- desserte des zones d'activités économiques et des grands pôles stratégiques
- amélioration de la performance du réseau de surface
- investissement dans l'infrastructure métro...

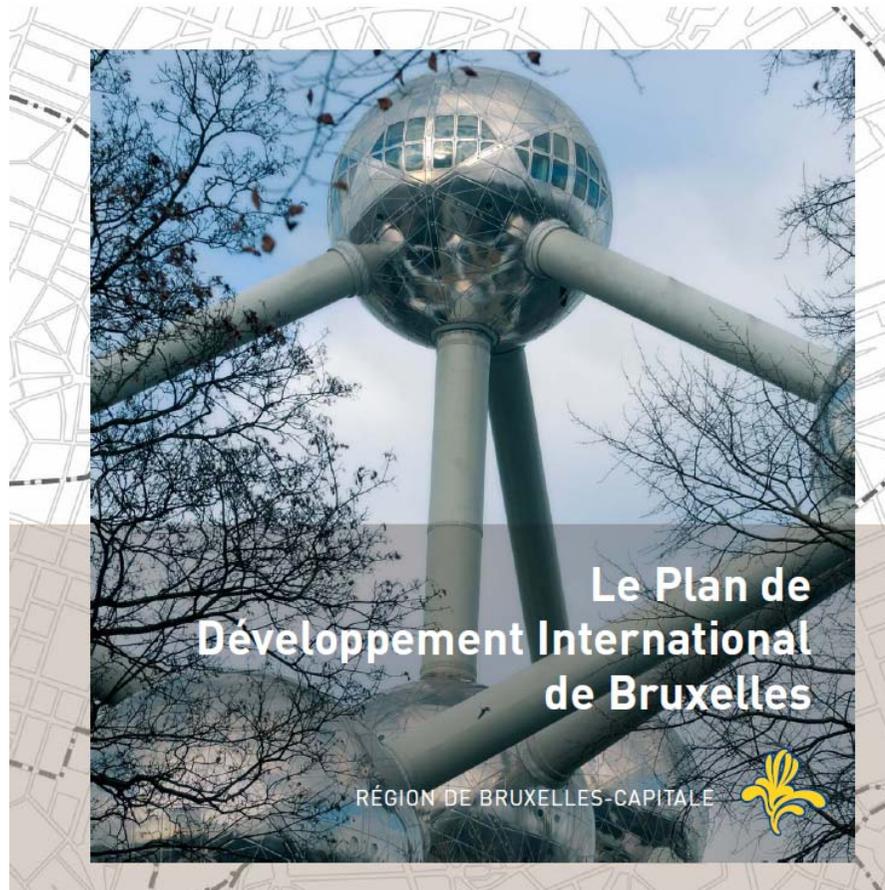
Asseoir la vocation internationale de Bruxelles

- Capitale de l'Union européenne et siège de la Commission et du Conseil – génère 100.000 emplois
- Troisième ville de Congrès – génère 22.000 emplois
- Plus grand centre de presse du monde
- Centre du réseau TGV européen
- 2,6 millions de nuitées de loisirs et 2,9 millions de nuitées d'affaires en un an (2008) – génère 33.000 emplois (horeca, commerce,...)
- 28% des Bruxellois sont des personnes étrangères



Les défis pour Bruxelles

Asseoir la vocation internationale de Bruxelles

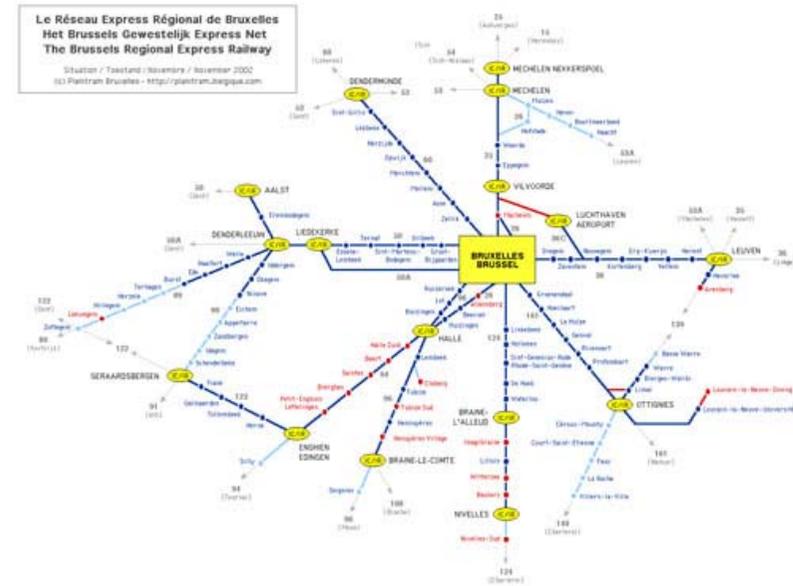


Poursuivre le programme de développement international qui permet à la Région de renforcer son rôle de Capitale de l'Union européenne (salle de spectacle, centre de Congrès, centre commercial, développement de la zone canal et du quartier européen,...)

Asseoir la vocation internationale de Bruxelles

S'inscrire au cœur des réseaux de mobilité à l'échelle nationale et internationale :

→ amélioration des liens entre la ville et les aéroports et par la réhabilitation des gares pour en faire de véritables entrées de ville

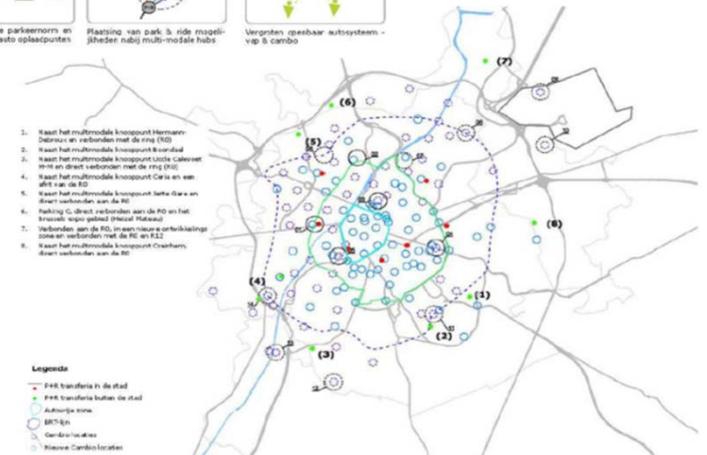
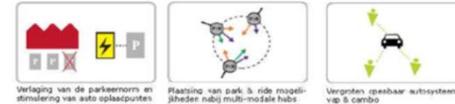


Vision spatiale de la métropole – Bruxelles 2040

Penser l'espace métropolitain : mettre en place une « Communauté urbaine » (zone RER = 135 communes) dans un contexte de **coopétition**

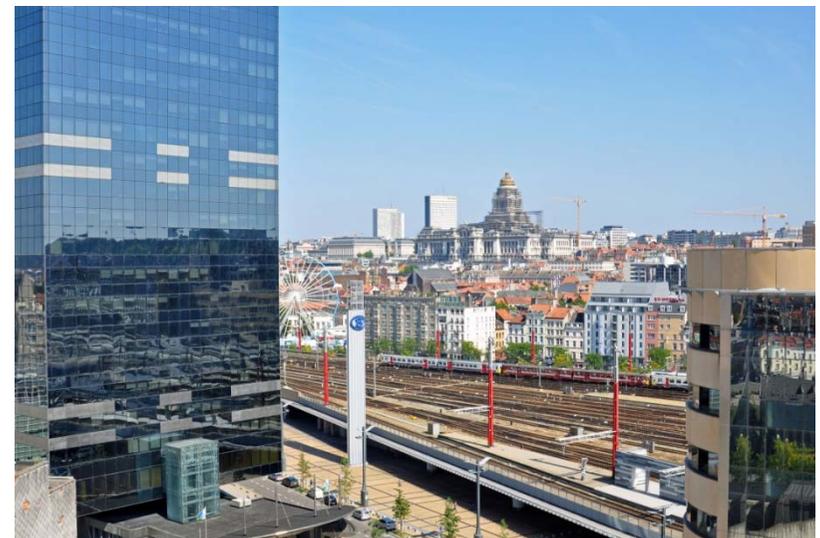
- Développer des « alliances métropolitaines » (équipements et services, industrie pharmaceutique, recherches universitaires,...)
- Logement comme enjeux des trois Régions
→ développer le degré d'habitabilité en créant des équipements dont des écoles et en diminuant l'usage de la voiture
- Ville dense / Ville compacte .
- Ville polycentrique / Ville de proximité
- Maillages efficaces et transports publics performants

3. Parkeren



Quelles nouveautés?

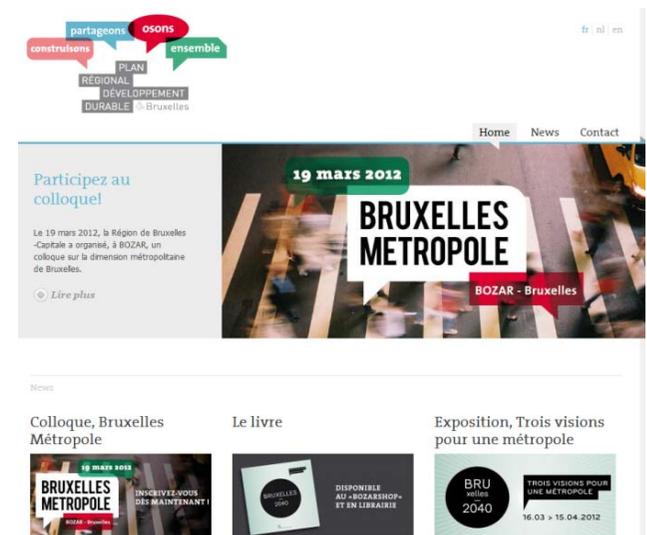
- Prise en compte de **l'échelle métropolitaine** (zone RER)
 - études relatives à l'hinterland et à la métropolisation
- Elaboration selon une **méthode participative** : contribution des acteurs publics et privés et de la population bruxelloise
- **Intègre un objectif de durabilité**
- Le plan sera soumis à un **rapport d'incidences**



Plusieurs étapes dans l'élaboration

- Contribution à l'élaboration de **l'état des lieux**, phase préparatoire, avec la DEP-AATL (étape 1)
- Organisation de la **phase prospective** avec les consultants externes, en collaboration avec la DEP-AATL (étape 2)
- **Rédaction** du plan avec l' AATL (DEP) (étape 3)
- **Réalisation d'outils** de communication et de débats : colloque, séances d'informations, site internet, publications, plaquette d'informations,...
- **Elaboration et suivi des études** aidant à la concrétisation du plan

A chaque étapes, suivi politique via **Comité de pilotage**



Etape 1 : l'état des lieux

Un objectif : établir un diagnostic

- État des lieux du contexte régional (statistiques + analyses existantes)
- Évaluation des politiques publiques par les administrations et pararégionaux, via un questionnaire

8. Les politiques mises en œuvre ont-elles produit les résultats attendus?
9. Les politiques mises en œuvre ont-elles eu un impact (positif, significatif) sur les principales évolutions dans votre secteur?
10. Quelles sont les mesures qui ont produit le plus d'effets? Pourquoi?
11. Quelles sont les mesures les plus importantes qui n'ont pu être suivies ou mises en œuvre? Quelles sont à votre avis les causes de ces échecs?
12. Quel a été le niveau d'adéquation entre les objectifs définis et les mesures proposées pour répondre à ces objectifs?

excellent	bon	moyen	faible	médiocre
-----------	-----	-------	--------	----------

Expliquez

Si des écarts importants sont constatés, quels moyens envisagez-vous pour y remédier?

13. Quelles seraient les mesures à prendre pour augmenter l'efficacité et les résultats de vos politiques?
14. Élaboration d'un diagnostic stratégique et prospectif
 - Mentionnez les études existantes que vous estimez intéressantes pour dresser un diagnostic stratégique de votre secteur dans le cadre de l'élaboration du PRDD.
 - Mentionnez éventuellement des études complémentaires qui devraient être menées pour réaliser ce diagnostic.

3. Définition des futurs enjeux du PRDD par rapport à l'évolution de la Région de Bruxelles-Capitale

15. La déclaration de révision totale du PRD identifie 5 défis principaux auxquels la Région devra faire face:
 - le défi de l'essor démographique,
 - le défi de l'emploi, de la formation et de l'enseignement,
 - le défi environnemental,
 - le défi de la lutte contre la dualisation de la ville et la pauvreté,
 - le défi de l'internationalisation.
 - a. Quels sont les moyens mis en œuvre actuellement par votre organisme pour faire face à ces défis?
 - b. Quelles sont les politiques nouvelles qui vous semblent nécessaires dans votre secteur?
16. Quels sont, selon vous, les thèmes qui doivent être prioritairement abordés dans le PRDD?
17. Par rapport à la situation existante dans votre secteur (analyse AFOM):
 - a. quelles sont les plus grands atouts de la Région de Bruxelles-Capitale?
 - b. quelles sont les plus grandes faiblesses de la Région de Bruxelles-Capitale?
 - c. quelles sont les plus grandes opportunités pour la Région de Bruxelles-Capitale?
 - d. quelles sont les plus grandes menaces pour la Région de Bruxelles-Capitale?

Etape 1 : l'état des lieux

Rédaction d'un état des lieux sur différentes thématiques régionales et autres

L'état des lieux est un document préparatoire au travail en ateliers (étape 2)

PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PHASE PRÉPARATOIRE

ÉTAT DES LIEUX DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Etape 2 : la consultation

Un objectif : créer une dynamique avec l'ensemble des forces vives lors d'ateliers prospectifs

Trois moments :

- construire une **vision** : définir de manière partagée ce que doit devenir la Région à l'horizon 2040 (avril-mai 2011)
- définir des **axes stratégiques** : déterminer et hiérarchiser les objectifs qui permettront de concrétiser la vision (juin 2011)
- proposer des **actions** : établir des mesures opérationnelles qui répondent aux enjeux auxquels est confrontée la Région (septembre-octobre 2011)



Etape 2 : la consultation

Quels acteurs ?

Consulter les **forces vives** (publics et parapublics, privés, membres de la société civile, académiques,...) et un **panel représentatif de la population bruxelloise**, invités à s'exprimer en tant que « expert du quotidien ».

Des consultants ont été désignés pour aider à l'organisation de la phase participative en animant les ateliers.

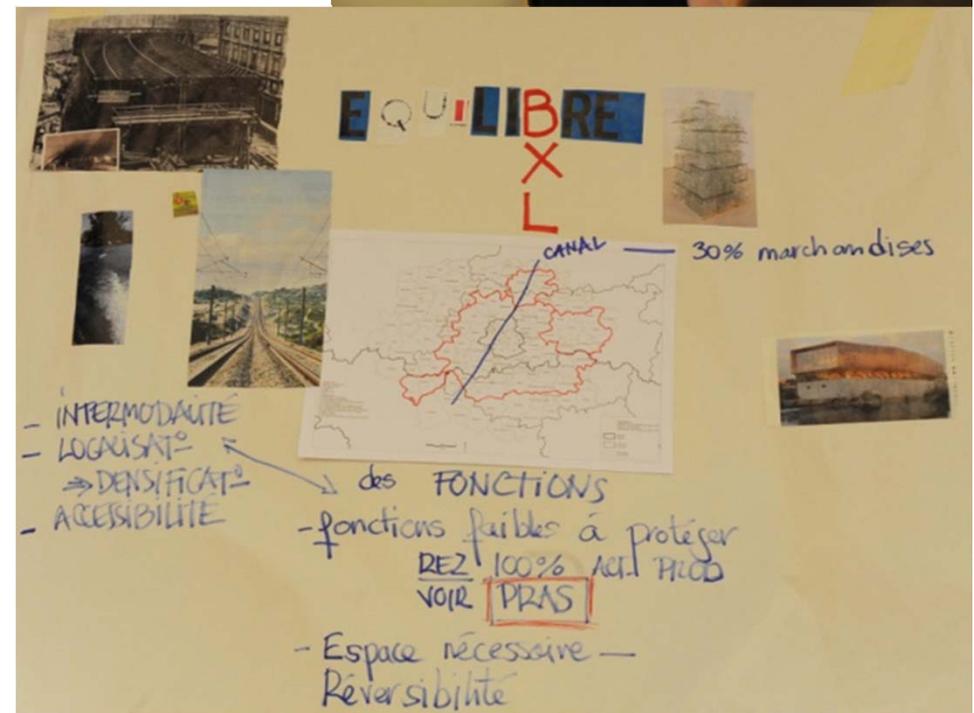
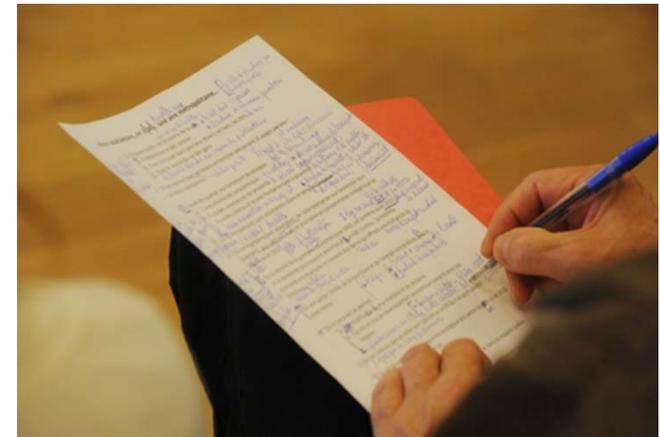


Etape 2 : la consultation

Quels thèmes ?

- Atelier Logement
- Atelier Economie
- Atelier Environnement
- Atelier Cohésion sociale
- Atelier International
- Atelier Mobilité

Après chaque ateliers, l'ADT et la DEP effectuent conjointement un rapport de la séance pour formuler les conclusions à l'attention du Gouvernement dans un rapport final (décembre 2011).



Etape 3 : rédaction du projet de PRDD

→ **Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale rédige son projet de PRDD**

- **Equipe :
ADT-DEP-PWC**
- **Vision territoriale + grandes thématiques**

→ **Approbation du projet de plan au cours de l'année 2012**



Etapes suivantes

- Une enquête publique sera organisée pour permettre aux Bruxellois, aux communes, aux organes consultatifs,... de donner leur avis
 - Stratégie de communication (nouveau logo, site PRDD, plan de communication,...)
 - Organisation d'une exposition pour présenter le processus d'élaboration du nouveau PRDD et permettre les réactions des Bruxellois
- Le Gouvernement approuvera le plan définitif au cours de 2013
- Construction d'indicateur de suivi (IBSA)



ADT
ATO.

Merci pour votre attention.

L'équipe de l'ADT reste à votre disposition.
Vous trouverez nos coordonnées sur www.adt-ato.be